

## **Informations pratiques**

**Vendredi 14 et samedi 15 juin 2019**

**Maison de la recherche, salle D035 (salle des conférences)**

**28 rue Serpente, 75006 Paris**

**Contact : [johanna.lenne@sorbonne-universite.fr](mailto:johanna.lenne@sorbonne-universite.fr)**

Colloque international de Philosophie

Le « sage Locke » est une figure tutélaire des œuvres de Rousseau. Située dans le sillage de son illustre prédécesseur, la philosophie genevoise marque également la distance qui l'en sépare. Au premier abord, Locke semble n'être qu'une source diffuse et lointaine de la pensée rousseauiste. Si tout le siècle des lumières fut imprégné de la philosophie lockienne, celle-ci pourrait n'avoir été pour Rousseau qu'une référence marginale. Il est cependant possible de dégager les preuves du lien essentiel qui unit Rousseau à Locke. S'agit-il d'un rapport ponctuel ? La philosophie lockienne n'a-t-elle pas joué un rôle déterminant dans la fondation des principes rousseauistes ? L'enjeu de ce colloque sera d'établir la nature et la profondeur du rapport de Rousseau à Locke. Loin de se consacrer exclusivement à une thématique, il s'agira d'évaluer l'ampleur de ce lien en associant et en confrontant tous les champs de leurs philosophies.

Dans le champ politique d'abord, le contrat social rousseauiste peut être opposé au gouvernement civil de Locke. Pourtant, Rousseau n'a-t-il pas affirmé dans les Lettres écrites de la Montagne que, s'agissant des « questions de politique », « Locke en particulier les a traitées exactement dans les mêmes principes que [lui] » ? La difficulté est alors de comprendre le lien qui les unit et la distance qui les sépare, sans rétro-projeter sur leurs pensées les catégories politiques contemporaines du républicanisme et du libéralisme. Il faudra également déterminer la nature de la dette de Rousseau à l'égard de la conception lockienne de l'identité personnelle. Loin de s'en tenir à une confrontation réductrice, il s'agira d'élargir le champ du dialogue qui concerne tant la mémoire, l'appropriation de soi, que les ressorts de l'action et la conscience morale. En outre, les liens entre les deux auteurs en matière d'éducation peuvent se révéler

féconds. Que ce soit du point de vue de la méthode pédagogique, de son sous-bassement passionnel ou de sa finalité, il convient d'évaluer ce qui unit et oppose Locke et Rousseau. Enfin, la nature de l'empirisme rousseauiste mérite également d'être interrogée. On évaluera notamment l'importance de la médiation de Condillac dans l'appropriation de l'Essai sur l'entendement humain. L'analyse des convergences et des divergences entre les deux philosophes permettra, nous l'espérons, de mieux comprendre la singularité de leurs œuvres.

Organisé par Céline Spector, professeure des Universités et Johanna Lenne-Cornuez, doctorante, Sorbonne Université, SND.

[afficherrousseaulocke-150519.pdf](#)

### **Vendredi 14 juin 2019**

9h15 Ouverture du colloque

*9h30-12h30 PREMIÈRE SESSION : « LÉGITIMITÉS DU POUVOIR »*

Présidence : Céline Spector

9h30 Ludmilla Lorrain

« Du consentement à la représentation, Rousseau critique de Locke ? »

10h30 Jean Terrel

« Suprématie (ou souveraineté), pouvoir instituant et résistance : Locke et Rousseau »

11h30 Anne Morvan

« De la famille naturelle à la famille sociale : de l'usage d'arguments naturalistes en philosophie politique chez Locke et Rousseau »

*14h00-18h30 DEUXIÈME SESSION : « IDENTITÉ(S) »*

Présidence : Johanna Lenne-Cornuez

14h00 Stéphane Chauvier

« La mémoire autobiographique : dialectique de l'ipséité et de l'identité »

15h00 James Swenson

« « Conscience, conscience », ou du dictamen au sentiment du moi »

16h00 Pause

16h30 Christophe Litwin

« “The chief if not only spur to humane industry and action”: Rousseau et l’*uneasiness* de Locke »

17h30 Martin Rueff

« Locke, Rousseau et la propriété de soi »

### **Samedi 15 juin 2019**

9h15 Accueil

*9h30-12h30 TROISIÈME SESSION : « ÉDUQUER »*

*Présidence : Jean Terrel*

9h30 Christophe Martin

« Pédagogie, nature et socialisation chez Locke et Rousseau »

10h30 Johanna Lenne-Cornuez

« Moralité et reconnaissance de dette : Rousseau et la critique du gentleman lockien »

11h30 Gabrielle Radica

« Peine, punition, discipline : Locke et Rousseau »

*14h30-17h30 QUATRIÈME SESSION : « L’EMPIRISME ET SES LIMITES »*

*Présidence : Gabrielle Radica*

14h30 Claire Crignon

« La défiance à l’égard de la médecine : un motif de rapprochement entre Locke et Rousseau ? »

15h30 Louis Guerpillon

« Les notions morales résistent-elles à l’analyse empiriste ? »

16h30 Philippe Hamou

« Locke et la métaphysique du vicaire savoyard »

17h30 Conclusion